

Le gouvernement de la Grèce dévoile un projet de loi sur l'emploi qui s'attaque aux droits des travailleurs

John Vassilopoulos

7 septembre 2023

Le gouvernement grec de droite de la Nouvelle Démocratie (ND) a dévoilé un nouveau projet de loi sur le travail qui s'attaque aux droits et aux conditions des travailleurs. Ce projet a été soumis le 25 août à une consultation publique par le ministère grec du Travail. La consultation doit se poursuivre jusqu'au 8 septembre, et le projet de loi devrait être soumis au parlement pour un vote deux ou trois semaines plus tard.

La ND a été réélue après avoir mis en déroute le parti d'opposition de pseudo-gauche Syriza en juin.

L'attaque la plus importante concerne le droit de grève. Sous le titre «Protection du droit au travail», la clause criminalise les piquets de grève et facilite les actions antigrèves. Elle interdit d'empêcher «l'entrée ou la sortie libre et sans entrave d'un lieu de travail par des travailleurs ne participant pas à une grève qui souhaitent travailler ou qui sont soumis à des violences physiques ou psychologiques», ainsi que «l'occupation de zones ou d'entrées de lieux de travail pendant une grève».



Des manifestants crient des slogans lors d'une grève nationale de 24 heures dans le centre d'Athènes, en Grèce, le mercredi 6 avril 2022.

La peine prévue est de six mois d'emprisonnement et des amendes d'au moins 5.000 euros.

Le projet de loi vise à poursuivre les attaques menées dans le cadre de la législation sur l'emploi adoptée par la ND lors de son précédent mandat, en 2021. Cette législation a commencé à s'attaquer au droit de grève en stipulant un «service minimum garanti» de 33 pour cent dans tous les fournisseurs de services publics, comme le métro d'Athènes. Elle a également permis aux employeurs de faire passer la journée de travail de huit à dix heures.

L'essentiel du nouveau projet de loi concerne l'incorporation dans le droit grec de la directive 2019/1152 de l'Union européenne (UE) sur les «conditions de travail transparentes et prévisibles». La Grèce fait partie d'une poignée de pays de l'UE qui n'ont pas encore mis en œuvre la directive après l'expiration d'un délai en août de l'année dernière.

La Commission européenne affirme que l'objectif de la directive est de fournir «des droits plus étendus et modernisés pour tous les travailleurs dans l'UE», alors que c'est le contraire qui est vrai. Elle intégrera officiellement dans l'UE des pratiques d'exploitation telles que les «contrats zéro heure», dans le cadre desquels les employeurs ne sont pas tenus de garantir un nombre d'heures déterminé aux travailleurs.

Selon le préambule de la directive, «les marchés du travail ont connu des changements profonds en raison de l'évolution démographique et de la numérisation, qui ont conduit à la création de nouvelles formes d'emploi, lesquelles favorisent l'innovation, la création d'emplois et la croissance du marché du travail».

L'objectif de la directive est apparemment d'«améliorer les conditions de travail en promouvant des emplois plus transparents et prévisibles tout en garantissant l'adaptabilité du marché du travail». En pratique, cela signifie qu'aucune limite n'est imposée à ces pratiques arbitraires d'exploitation, et que les employeurs sont seulement tenus de fournir par écrit tous les «aspects essentiels de la relation de travail».

La directive stipule que lorsque les rythmes de travail sont imprévisibles, les travailleurs doivent être informés «d'une affectation de travail dans un délai de préavis raisonnable établi conformément à la législation nationale». Dans le cas de la Grèce, on a fixé ce délai à seulement 24 heures, ce qui signifie que les travailleurs devraient modifier leurs engagements, tels que la garde de leurs enfants, au pied levé, sous peine de perdre leur emploi.

Un employeur ne peut pas interdire «à un travailleur d'accepter un emploi auprès d'autres employeurs». Cette disposition ne fait que légitimer le fait que de nombreux travailleurs à temps plein sont contraints de cumuler plusieurs emplois pour survivre. C'est particulièrement vrai en Grèce, où le salaire minimum est d'un montant dérisoire de 780 euros par mois. Selon les chiffres du ministère du Travail, au moins un travailleur sur six est employé par plus d'un employeur pour joindre les deux bouts.

Dans une récente interview télévisée, le ministre du Développement et des investissements, Adonis Georgiadis, a déclaré: «Jusqu'à présent, il était illégal pour une personne employée à temps plein de travailler ailleurs à temps partiel». Il a ajouté: «Notre objectif est de rendre nos relations de travail plus honnêtes. Nous n'avons pas inventé quelque chose de nouveau. Nous ne faisons que reproduire ce qui se fait déjà dans le monde».

Cela signifie que de nombreux travailleurs grecs parmi les moins bien payés auront désormais la bénédiction de l'État pour travailler jusqu'à 13 heures par jour, la seule limite étant les 11 heures de repos statutaire stipulées par la loi grecque.

Le projet de loi introduit d'autres mesures pro-patronales, en plus de celles prévues par la directive européenne. L'une d'entre elles est une clause qui permet aux entreprises qui fonctionnent en continu avec des équipes tournantes, comme les fabricants, d'allonger la semaine de travail de cinq à six jours. Réclamée depuis longtemps par la Fédération des industries de Grèce (SEV), cette disposition permettra aux entreprises d'augmenter la charge de

travail du personnel existant sans avoir à embaucher du personnel supplémentaire pour couvrir les équipes ou à payer des coûts excessifs pour les heures supplémentaires.

Le projet de loi sur le travail est l'un des premiers textes législatifs majeurs présentés par le gouvernement conservateur dirigé par Kyriakos Mitsotakis depuis qu'il a remporté un second mandat en juin et il témoigne du programme agressivement pro-employeur qu'il entend poursuivre au cours des quatre prochaines années.

La nomination d'Adonis Georgiadis au poste de ministre du Développement et de l'investissement à la suite des élections en était déjà la preuve. Bien connu pour ses diatribes fascistes et anticomunistes belliqueuses, Georgiadis a rejoint la Nouvelle Démocratie en 2012 après avoir été expulsé du Rassemblement populaire orthodoxe (LAOS), parti d'extrême droite, pour avoir voté en faveur du deuxième plan d'austérité de l'UE et du Fonds monétaire international. Georgiadis a été ministre de la Santé en 2013 sous le Premier ministre de la ND, Antonis Samaras, où il a supervisé le démantèlement du système de santé. En tant que ministre du Développement des entreprises dans le dernier gouvernement de la ND, il a vanté auprès de l'élite financière internationale le potentiel d'investissement de la Grèce en tant qu'économie à bas salaires.

Une déclaration de l'Unité de politique du travail de Syriza a affirmé de manière absurde que le gouvernement «se cachait derrière la mise en œuvre d'une directive de l'UE, qui est sur une longueur d'onde complètement différente» et a promis que «nous nous battons avec les travailleurs et les syndicats, à l'intérieur et à l'extérieur du parlement, pour que cette monstruosité de projet de loi ne soit pas adoptée».

Tout cela n'est que du vent au vu du bilan de Syriza au gouvernement entre 2015 et 2019. Syriza a été porté au pouvoir en janvier 2015 sur une campagne anti-austérité dont le mandat a été abandonné en quelques semaines. À la suite du référendum de juillet 2015, au cours duquel les travailleurs ont massivement rejeté un troisième plan d'austérité, Syriza – avec son partenaire de coalition junior, les Grecs indépendants d'extrême droite – a rapidement accepté un plan d'austérité avec l'UE et le FMI. Au cours des quatre années suivantes, Syriza a imposé une austérité encore plus sévère que celle mise en œuvre par les précédents gouvernements dirigés par les sociaux-démocrates et la ND. En 2018, Syriza a mis en œuvre sa propre législation antigreve, en relevant le seuil de déclenchement d'un vote de greve d'un tiers à au moins 50 pour cent des membres d'un syndicat.

Après son éviction du pouvoir en 2019, Syriza a continué à perdre le soutien des travailleurs en évoluant de plus en plus vers la droite, pour aboutir à la déroute subie lors des dernières élections.

La déclaration publiée par la Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE) du secteur privé, accusant le gouvernement de «poursuivre la déréglementation des quelques droits du travail restants en utilisant l'incorporation de la directive 2019/1152 de l'UE comme prétexte», n'est pas moins trompeuse.

Le fait que les droits et le niveau de vie des travailleurs aient massivement diminué ces dernières années est entièrement imputable à la bureaucratie syndicale qui a travaillé en tant que partenaire des gouvernements successifs pour imposer leur offensive d'austérité. Pendant plus d'une décennie, des dizaines de grèves générales ont été déclenchées par la GSEE et la fédération ADEDY du secteur public contre les attaques sur le niveau de vie et les conditions de travail imposées par le parlement à la demande de l'UE et du FMI. Mais l'objectif de ces grèves était de permettre aux travailleurs de se défouler pendant que les mesures étaient votées.

Le Parti communiste stalinien de Grèce (KKE) a également condamné le projet de loi, appelant les travailleurs «à se mettre en état d'alerte pour une riposte militante afin d'empêcher que cette monstruosité de projet de loi ne soit soumise au parlement». D'innombrables «appels aux armes» de ce type ont été lancés par le KKE au cours de la décennie précédente, en liaison avec les grèves lancées par les syndicats, qui ont toutes été systématiquement trahies.

Les syndicats affiliés au Front militant de tous les travailleurs (PAME) du KKE ont joué un rôle déterminant dans ces trahisons. En se présentant comme l'aile militante de la bureaucratie syndicale, le PAME a veillé à ce qu'aucune des grèves n'échappe au contrôle de la bureaucratie.

Pour faire avancer la lutte, les travailleurs doivent mettre en place leurs propres comités de base, indépendants des syndicats et solidaires de leurs frères et sœurs de tout le continent qui font face aux mêmes attaques contre leur niveau de vie et leurs conditions de travail.

(Article paru en anglais le 6 septembre 2023)